

FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS

Grille d'analyse pour les membres du comité régional de sélection de projets de la Montérégie

Nom du membre du comité	
Nom du projet	
Demandeur	
Coût total du projet	
Somme demandée	

AMPLEUR DU RAYONNEMENT RÉGIONAL

Tout projet a un rayonnement régional s'il a des retombées dans le territoire de plus d'une municipalité régionale de comté ou organisme équivalent (MRC). Les projets locaux réalisés dans plusieurs MRC qui contribuent à l'atteinte d'une même priorité régionale sont aussi admis. Dans ce cas, c'est la somme des projets, et non chacun des projets pris individuellement, qui aura un rayonnement régional. De plus, l'importance de la contribution demandée par rapport à l'ampleur du rayonnement régional sera aussi considérée.	/ 10
---	------

IMPACT DU PROJET SUR LA COMMUNAUTÉ

Concordance avec une priorité régionale	/ 5
Aspect structurant du projet	/ 10
– Relève d'un domaine ayant un potentiel de croissance appréciable	/ 10
– Favorise la synergie entre les acteurs du domaine d'activité et la communauté	
Retombées économiques du projet (Crée ou consolide des emplois; utilise de fournisseurs locaux)	/ 10
Retombées sociales du projet (Crée des services ou activités, accroît leur offre ou améliore leur qualité; impacts positifs et appréciables du projet sur la communauté)	/ 10
Le projet favorise l'attractivité de la région	/ 5
Appréciation globale du projet	/ 5

STRUCTURE FINANCIÈRE ET FAISABILITÉ DU PROJET

Qualité du plan de financement (Réalisme des coûts anticipés et contribution des partenaires impliqués)	/ 10
Qualité du plan de réalisation du projet (La faisabilité du projet est bien présentée, de façon cohérente et précise; les finalités et cibles du projet sont réalistes et bien définies)	/ 10
Demande financière raisonnable par rapport au coût total du projet et démonstration que le recours au FARR est essentiel à la réalisation du projet (tout en respectant le % de l'aide financière admissible)	/ 10
Qualité de la structure de gouvernance	/ 5

TOTAL DES POINTS

Ampleur du rayonnement régional	/ 10
Impact du projet sur la communauté	/ 55
Structure financière et faisabilité du projet	/ 35
Total des points	/ 100

COMMENTAIRES :

RECOMMANDATION : Accepter
Refuser